

# Un film sur Jules Durand

**Souscription.** Sylvestre Meinzer prépare un documentaire sur le syndicaliste havrais. Un appel est lancé pour financer son film.

Le 9 septembre 1910, sur le quai d'Orléans au Havre, quatre hommes ivres se bagarrent : Louis Dongé, un « renard » succombe sous les coups de trois autres charbonniers grévistes. Ce qui devrait n'être qu'un fait divers apparaît, dans le climat de guerre sociale de l'époque, comme un moyen pour les grandes compagnies de ramener l'ordre en brisant les revendications des anarcho-syndicalistes. Jules Durand est arrêté le 11 septembre pour « incitation et complicité de meurtre ». De faux témoignages, suggestions et menaces, corruption... permettent d'inculper Jules Durand, quand cent témoignages montrent le contraire...

## Les chaînes trop frileuses

La plus dramatique erreur judiciaire du XXe siècle en France est très connue au Havre, notamment grâce au travail de l'association des Amis de Jules Durand. Elle l'est infiniment moins ailleurs. En préparant « Mémoires d'un condamné », la réalisatrice Sylvestre Meinzer et la maison de production Lardux Films, connue pour sa grande liberté de ton, ont reçu le soutien du Pôle image de Haute-Normandie et sollicité les



Le projet d'affiche du film de Sylvestre Meinzer

chaînes de télévision nationales pour le diffuser. « Il nous a été répondu que ce n'était pas assez grand public, pas assez fédérateur... Nous, on pense : « trop politique » » analysent le producteur Christian Pfoh et la réalisatrice. Tous deux ont choisi de contourner l'obstacle. Forts du soutien de l'association des Amis de Jules Durand, de syndicats et de Havrais soucieux comme eux de réhabiliter la mémoire de cet homme, ils ont lancé une souscription afin de financer « Mémoires d'un condamné ». « À travers ce geste, il s'agit de défendre la mémoire populaire du Havre, et celle d'un homme qui aura traversé

l'histoire de la ville et du syndicalisme comme un martyr de la cause ouvrière » argumentent Christian Pfoh et Sylvestre Meinzer. Dans son film, elle fait intervenir la petite-fille de Durand mais aussi un docker, un syndicaliste, un juge, un psychiatre d'aujourd'hui. « Ils observent deux portraits de Jules Durand avant sa condamnation et après lorsqu'il vit à l'hôpital psychiatrique de Rouen ». Un passionnant travail de mémoire.

C.P.

c.preteux@presse-normande.com

Pour souscrire :

[fr.ulule.com/memoiresduncondamne/](http://fr.ulule.com/memoiresduncondamne/)